



Ordre des Notaires

# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



**\*20032485\***

le,

Déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise  
de LIÈGE, division NEUFCHATEAU,

le **19 FEV. 2020**  
jour de sa réception,  
Le Greffier, Greffe

N° d'entreprise : **0694 990 152**  
Nom

(en entier) : **IMMO S.O.**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Achouffe 22 boîte J - 6666 HOUFFALIZE**

## Objet de l'acte : **démission et nomination d'un administrateur - transfert du siège social**

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société du 14/01/2020 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité:

- la révocation de Madame Sara DE PRE, demeurant à 6666 HOUFFALIZE, Achouffe 22 J N.N. 81.03.12-182.16. comme administrateur de la société avec effet rétroactif au 30.11.2019. La société décidera sur sa décharge lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

- la nomination de Monsieur Jencôme THEIS, demeurant à 6662 HOUFFALIZE, Cetturu 9 N.N. 88.01.25-311.18. comme administrateur de la société. Son mandat prendra cours rétroactivement le 30.11.2019 sans limitation de temps.

L'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la nomination susmentionnée.

La société déclare que son mandat sera exercé à titre gratuit.

- Transfert du siège de la société à l'adresse suivante : 6660 Houffalize, Cetturu 9

Jencôme THEIS  
administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/02/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).